

Comptabilité

SUIVRE AU QUOTIDIEN LA GESTION DES COMPTES FOURNISSEURS

OBJECTIFS :

Gérer, comptabiliser et suivre les achats

- Analyser et sélectionner les offres fournisseurs de manière critique pour établir des commandes optimisées.
- Comptabiliser avec précision tous les types d'achats en respectant les normes comptables et fiscales.
- Suivre et contrôler les comptes fournisseurs efficacement pour maintenir l'intégrité financière et optimiser les relations fournisseurs.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Avoir des connaissances en logique comptable.

Accessibilité :

- Toute personne concernée par la gestion financière d'une entreprise, notamment les comptables, les gestionnaires de comptes fournisseurs, et les responsables des achats.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 3 jours / 21 heures

V21.1

màj : 02/21

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

La gestion des commandes

- Analyser et comparer les offres pour choisir un fournisseur
- Établir des commandes

La comptabilisation des achats

- Les achats de biens stockés et non stockés
- Les travaux et services consommés
- Les acquisitions d'immobilisation
- Les réductions commerciales et financières
- Les frais accessoires
- Les acomptes déjà versés
- Les avoirs
- Les emballages achetés et consignés
- Les achats à l'étranger
- Les livraisons à soi-même

